

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
LYON
69274 LYON CEDEX 01

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

Maître DESCAMPS
72, rue de LESSARD
76100 ROUEN

Références à rappeler : RO
AFM

Rédacteur :

Maitre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier reçu 07/06/2019 concernant votre client Monsieur

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE
ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **LYON 3EME(69003), 5, Rue GENERAL MOUTON DUVERNET**, en date
du **02/2018 à 18h22**, par procès verbal n° **6066374535** dressé par **UD 69 RHONE _ UNITÉS**
DÉPARTEMENTALES DE SECURITÉ PUBLIQUE DU RHONE, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Pour votre information, j'ai fait procéder au **classement sans suite de l'amende majorée contestée** et informé de
cette décision les services de Lyon-Amendes.

Par ailleurs, j'ai demandé la **restitution des points auprès du SNPC.**

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.



Fait à LYON CEDEX 01, le 01/07/2019

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC